

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 5 juin 2017, tenue à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
 Monsieur Régis Sirois conseiller siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4
 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 5
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 6

Les membres présents forment quorum.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-06-115 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :

2. Adoption des procès-verbaux
3. Administration
 - 3.1 FQM – Accélération d'adoption du projet de loi no 122
 - 3.2 Shaw Direct – Autorisation de vente de porte à porte
 - 3.3 Fabrique Ste-Angèle-de-Mérici – Entretien des deux (2) entrées
 - 3.4 Édifice municipal – Rénovation des planchers
 - 3.5 ALENA - Exclusion de la gestion de l'offre de toute renégociation
4. Trésorerie
 - 4.1 Présentation des rapports de dépenses
 - 4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en mai 2017 (annexe 1)
 - 4.1.2 Rémunération des employés, des élus municipaux
 - 4.1.3 Engagements de dépenses
 - 4.1.4 Autorisation de paiement de dépenses (annexe 2)
5. Transport
 - 5.1 Demande de subvention – Budget discrétionnaire de 60 000\$ - Programme PAARRM
 - 5.2 Offre de vente – Camion Western 1996 et excavatrice-chargeuse sur roues.
 - 5.3 Annulation de la résolution numéro 01-07-126 et titrée : « Fossé – Émilienne Ross-Caron »
 - 5.4 Aménagement Lamontagne Inc – Achat abat-poussière
 - 5.5 Aménagement Lamontagne Inc – Balayage des rues
 - 5.6 Remorque de l'Île-verte – Achat de remorque
 - 5.7 P. Labonté & Fils - Achat d'un tracteur tondeuse
 - 5.8 Monsieur Luc Bérubé – Tonte des bordures des routes municipales
6. Hygiène du milieu
 - 6.1 Firme SéCal Instruments Inc – Validation et calibration du débitmètre
7. Loisirs
 - 7.1 Coopérative funéraire du Bas St-Laurent - Modifications à l'entente
 - 7.2 GHD – Rapport d'analyses de présence d'amiante – 540, avenue de la Vallée
 - 7.3 Halte routière - Luminaires
 - 7.4 Halte routière – Caméras de surveillance
 - 7.5 Casse-croûte La Fringale/VTT – Demande d'accès

8. Questions diverses
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

17-06-116 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mai et des séances extraordinaires du 15 mai et du 23 mai 2017, tels que soumis.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1 FQM – ACCÉLÉRATION D'ADOPTION DU PROJET DE LOI NO. 122

CONSIDÉRANT que le dépôt du projet de loi no : 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité ;

CONSIDÉRANT qu'avec le projet de loi no : 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux (2) réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no : 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de trente (30) ans

CONSIDÉRANT que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi no. 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

POUR CES MOTIFS :

17-06-117 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi no. 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi no. 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Adoptée

3.2 SHAW DIRECT – AUTORISATION DE VENTE PORTE À PORTE

17-06-118 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un vendeur de Shaw Direct à faire du porte à porte sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici afin d'offrir le service de télévision par satellite,

Adoptée

3.3 FABRIQUE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI – ENTRETIEN DES DEUX (2) ENTRÉES

17-06-119 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Mérici relativement à l'entretien des deux (2) entrées (hiver et été).

Adoptée

3.4 ÉDIFICE MUNICIPAL – RÉNOVATION DES PLANCHERS

17-06-120 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission du 2 juin 2017 de Quincaillerie Centre-Ville, pour les travaux de rénovation des planchers à l'édifice municipal, modifier la scène de la salle du conseil, la pose de toilettes (branchement de plomberie non-inclus), marches et contremarches dans l'escalier, etc, et les matériaux suivants ; planchette de vinyle, moulures de transition, plinthe de vinyle, carreaux de caoutchouc, marches et contremarches en vinyle, etc, au montant de 24 599.19\$, toutes taxes incluses. Le total du recouvrement est d'environ 2 200 pieds sur deux (2) étages. Le déplacement des meubles est au frais de la municipalité.

Adoptée

3.5 ALÉNA - EXCLUSION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE RENÉGOCIATION

CONSIDÉRANT que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

CONSIDÉRANT que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

CONSIDÉRANT que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des

pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

POUR TOUTES CES RAISONS :

17-06-121 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Mérici :

Demande au gouvernement du Canada :

- o D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

Adoptée

4. TRÉSORERIE

4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en mai 2017

Annexe 1.

4.1.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Mai 2017	Rémunération employés et élus municipaux	20 069.38\$

4.1.3 ENGAGEMENT DES DÉPENSES

17-06-122 Sur proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager, les dépenses suivantes pour un montant total de 3 201.88\$ toutes taxes incluses.

1. Administration		
	2 caisses sacs poubelles	50.11\$
	1 caisse essuie-tout	31.72\$
	4 caisses papier hygiénique jumbo	111.70\$
	2 gallons savon à mains	29.79\$

2 gallons savon neutre pr planchers	22.88\$
1 seau	12.63\$
2 boites nettoyeur réservoir GM50	16.05\$
Envoi postal (calendrier de cueillettes, org., ord et réc.)	91.98\$
Divers	100.00\$
Nettoyeur à stainless	6.65\$
Caisse sacs à poubelles	26.89\$

TOTAL ADMINISTRATION : 500.40\$

2. Voirie

Panneaux signalisation	574.87\$
Peinture, pinceaux, asphalte	425.41\$
Location tarière	201.20\$
Divers	1 500.00\$

TOTAL VOIRIE : 2 701.48\$

TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES juin 2017: 3 201.88\$

Adoptée

4.1.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES

17-06-123 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 54 091.96\$

Annexe 2

Adoptée

5. TRANSPORT

5.1 DEMANDE DE SUBVENTION – BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DE 60 000.\$ - PROGRAMME PAARRM

CONSIDÉRANT qu'un budget discrétionnaire au montant de 60 000.\$ a été demandé au député monsieur Pascal Bérubé et que notre demande a été recommandée au MTQ par ce dernier;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été identifiés par les membres du conseil municipal dans le « document B » et que les travaux ci-dessous mentionnés dépasseront très certainement le montant de 60 000\$, et que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, à même son surplus, s'engage à payer l'excédent :

POUR CES MOTIFS :

17-06-124 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des travaux de voirie suivants :

- Rechargement ;
 - Rang 5 Fleuriau, 2 km
 - Rang 6 Fleuriau, 300 mètres
 - Chemin de la Rivière Métis Nord, 3 km
 - Chemin Dionne et chemin Perreault, 6.2 km
 - Chemin Landry, 5 km
 - Rang du Lac Paquet, 2 km
 - Route Fournier, 300 mètres

- Profilage des fossés :
 - Chemin Dionne et Perreault, 6.2 km
 - Rang 5 Fleuriau
 - Rang 6 Fleuriau

Adopté

5.2 OFFRE DE VENTE – CAMION WESTERN 1996 ET EXCAVATRICE-CHARGEUSE SUR ROUES

17-06-125 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'offre de vente du camion Western 1996 et de l'excavatrice-chargeuse sur roues. Cependant, dans la situation où les pneus, les différentiels, la transmission, le moteur et le radiateur seraient soutirés dudit camion, la carrosserie et le châssis seront envoyés pour la vente au vieux fer. La municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici se réserve le droit d'accepter aucune des offres.

Adopté

5.3 ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 01-07-126 ET TITRÉE : « FOSSÉ – ÉMILIE NNE ROSS-CARON »

17-06-126 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à la majorité des conseillers d'annuler la résolution numéro 01-07-126 et titrée : « Fossé – Émilienne Ross-Caron », relativement à la construction d'un mur de soutènement au 93, Rang 1 Cabot.

Adopté

Mesdames Myleine Gauthier, conseillère, et Francine Bezeau, conseillère, demande qu'on enregistre leurs dissidences contre cette résolution.

5.4 AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC – ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

17-06-127 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Les Aménagements Lamontagne Inc. à faire l'épandage d'abat-poussière (chlorure de magnésium liquide 30%) sur une distance d'environ 32 km, pour une quantité de 30 000 litres, au prix de 12 425.\$, taxes en sus.

Adopté

5.5 AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC – BALAYAGE DES RUES

17-06-128 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Aménagements Lamontagne pour le balayage des rues, au montant de 132.\$/heure pour le balai aspirateur, pour un montant total maximal de 1 452.\$, taxes en sus, incluant l'avant et les côtés de l'église.

Adopté

5.6 REMORQUE DE L'ÎLE-VERTE – ACHAT DE REMORQUE

17-06-129 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une remorque auprès de Remorque l'Île-Verte, au montant de 1900.\$, taxes en sus. Ladite remorque se décrit comme suit : Maxi

Roule – low profile- galvanisée - plancher en bois – un (1) essieu d'une capacité de 3 500 lbs avec capacité de charge de 2 500 lbs et l'installation d'un vérin de levée avec une (1) roue.

Adopté

5.7 P. LABONTÉ & FILS - ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE

17-06-130 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un tracteur tondeuse Cub Cadet auprès de P. Labonté & Fils à Mont-Joli, au montant de 3 922.95\$, transport et taxes incluses. Ledit tracteur tondeuse se décrit comme suit : modèle RZT S 46KH FAB (moteur Kooler de 24 HP, 46 pouces de tonte). Le conseil municipal demande aux employés de mettre en permanence le tracteur dans la remorque (rés. # 17-06-129) et la remorque doit être aussi en permanence dans le garage municipal.

Adopté

5.8 MONSIEUR LUC BÉRUBÉ – TONTE DES ABORDS DES ROUTES MUNICIPALES

17-06-131 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de monsieur Luc Bérubé pour effectuer la tonte des abords des routes municipales. Ce dernier effectue le même parcours qu'à l'été 2015, attendu qu'il en coûtera 800.\$, taxes en sus, au lieu de 750.\$, taxes en sus, comme en 2015. De plus, les membres du conseil municipal lui demandent d'aller plus loin dans les fossés.

Adopté

6. HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 FIRME SÉCAL INSTRUMENTS INC – VALIDATION ET CALIBRATION DU DÉBITMÈTRE

17-06-132 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission, numéro HF05, en date du 6 juin 2017, de la Firme SéCal Instruments Inc pour la validation et la calibration du débitmètre à la station d'eau potable, au montant de 1 801.68\$, taxes en sus. Cette validation et calibration sont nécessaires pour compléter le formulaire du MAMOT.

Adoptée

7. LOISIRS

7.1 COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU BAS ST-LAURENT – MODIFICATIONS À L'ENTENTE

Reportée à une séance ultérieure.

7.2 GHD - RAPPORT D'ANALYSES DE PRÉSENCE D'AMIANTE – 540, AVENUE DE LA VALLÉE

17-06-133 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de GHD, pour un rapport d'analyses de présence d'amiante au bâtiment du 540 avenue de la Vallée, au montant de 2 610.\$, taxes en sus.

Adoptée

7.3 HALTE ROUTIÈRE – LUMINAIRES

17-06-134 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de LUMEN, au montant de 1 453.48\$, taxes en sus, pour l'achat de quatre (4) luminaires de 4 000kw, soient quatre (4) têtes et quatre (4) potences.

Adoptée

7.4 HALTE ROUTIÈRE – CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

17-06-135 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à la majorité des conseillers d'accepter la soumission d'Alarms 911 pour la pose de deux (2) caméras de surveillance à la halte routière, au montant de 1 960.50\$, taxes en sus.

Adoptée

Madame Francine Bezeau, conseillère, demande qu'on enregistre sa dissidence contre cette résolution.

7.5 CASSE- CROÛTE LA FRINGALE /VTT - DEMANDE D'ACCÈS

Reportée à une séance ultérieure.


8. QUESTIONS DIVERSES

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-06-136 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 12 juin 2017 à 20h00, il est 21 h 24, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée


Alain Carrier, maire


Denis Ouellet, directeur général &
Secrétaire-trésorier adjoint par intérim

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Alain Carrier, maire

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
OUEL20 DENIS OUELLET											
01-05-17	5530	538.00-	54 11200 000								
2017-05-01		538.00	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
10-05-17	5531	469.04-	54 11200 000								
2017-05 JOUR 7		469.04	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
15-05-17	5532	218.00-	54 11200 000								
2017-05-15		218.00	.00	55 13100 000							
ASSO25 ASSOCIATION DES DIRECTEURS											
24-05-17	5533	688.33-	54 11200 000								
9459		348.00	.00	55 13100 000							
9459-		340.33	.00								
OUEL20 DENIS OUELLET											
24-05-17	5534	692.51-	54 11200 000								
2017-05-17-18		314.51	.00	55 13100 000							
2017-05-23		378.00	.00								
ECOL75 ECOLE LE MISTRAL (HARMONIE)											
25-05-17	5535	150.00-	54 11200 000								
2017-MAI-26		150.00	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
31-05-17	5536	471.80-	54 11200 000								
2017-05-29		471.80	.00	55 13100 000							

7 CHEQUES		3,227.68-			.00						
TOT. FACT.		3,227.68	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	3,227.68-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	3,227.68	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#PRE	SPRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REFARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
COGE50	COGECO CABLE										
31-05-17	6	31.62-	54 11200 000								
110 6649438 3		31.62	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	7	650.80-	54 11200 000								
610 901 744 447		650.80	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	8	1,967.43-	54 11200 000								
612 701 741 653		1,967.43	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	9	1,771.71-	54 11200 000								
612 701 741 654		1,771.71	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	10	918.94-	54 11200 000								
612 701 741 655		918.94	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	11	592.06-	54 11200 000								
612 701 741 656		592.06	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	12	392.45-	54 11200 000								
612701741657		392.45	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	13	29.29-	54 11200 000								
618 101 682 163		29.29	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	14	787.07-	54 11200 000								
615101685701		787.07	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	15	262.81-	54 11200 000								
615101685702		262.81	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	16	364.96-	54 11200 000								
615101685703		364.96	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
31-05-17	17	29.52-	54 11200 000								
625301665286		29.52	.00	55 13100 000							

DATE	#PRE	SPRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-05-17	18	1,101.25-	54 11200 000								
642 401 617 537		1,101.25	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-05-17	19	803.11-	54 11200 000								
645 101 620 511		803.11	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-05-17	20	29.29-	54 11200 000								
677501831052		29.29	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-05-17	21	604.37-	54 11200 000								
5 013 141 303		604.37	.00	55 13100 000							
TEL50 TELUS QUEBEC											
31-05-17	22	68.14-	54 11200 000								
5 061 022 319		68.14	.00	55 13100 000							
TELU75 TELUS MOBILITE											
31-05-17	23	33.30-	54 11200 000								
5 527 139 187		33.30	.00	55 13100 000							
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS											
31-05-17	24	842.64-	54 11200 000								
11 MAI 2017		842.64	.00	55 13100 000							

19 PRELEV.	11,280.76-			.00							
TOT. FACT.	11,280.76	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	11,280.76-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	11,280.76	
		*** TOTAL ***		.00

2

DATE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE #G/L-C/F	TOTAL #G/L-ESC	REPARTITIONS				
						#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
PLAB50 P. LABONTE ET FILS YAMAHA.										
31-05-17	5537	3,957.33-	54 11200 000							
	172183	34.38	.00	55	13100 000					
	173308	3,922.95	.00							
TRAN33 TRANSPORT ROGER OUELLET (9101-6675 QUÉ)										
31-05-17	5538	229.95-	54 11200 000							
	36835	229.95	.00	55	13100 000					
FRAN50 FRANCE RICHARD - ARCHIVISTE										
31-05-17	5539	3,695.00-	54 11200 000							
	25 MAI 2017	3,695.00	.00	55	13100 000					
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.										
31-05-17	5540	718.12-	54 11200 000							
	(MOIS MAI)	718.12	.00	55	13100 000					
MINI75 MINISTRE DES FINANCES										
31-05-17	5541	21,009.00-	54 11200 000							
	99406	21,009.00	.00	55	13100 000					
WURT50 WURTH CANADA LTÉE										
31-05-17	5542	175.28-	54 11200 000							
	22664878	175.28	.00	55	13100 000					
GROB50 GROUPE BOUFFARD										
31-05-17	5543	4,151.44-	54 11200 000							
	260498	4,151.44	.00	55	13100 000					
RESE25 RÉSEAU BIBLIO BSL										
31-05-17	5544	5,611.03-	54 11200 000							
	COT. AN.17-2018	5,611.03	.00	55	13100 000					
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON										
31-05-17	5545	100.45-	54 11200 000							
	RELEVÉ COMPTE	100.45	.00	55	13100 000					
NAPA50 WILFRID OUELLET INC. NAPA										
31-05-17	5546	168.01-	54 11200 000							
	702-356349	22.01	.00	55	13100 000					
	702-358307	146.00	.00							
BETO50 BETON PROVINCIAL LTEE										
31-05-17	5547	620.87-	54 11200 000							
	1577793	620.87	.00	55	13100 000					
TRAN65 TRANSPORT MARTIN BEAULIEU & FILS										

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
ATURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
835-021-524		20.00	.00								
GOU50 LES ENTREPRISES J.E. GOULET ENR.											
31-05-17	5558	597.70-	54 11200 000								
	213917	195.40	.00	55 13100 000							
	214119	195.40	.00								
	214305	206.90	.00								
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE											
31-05-17	5559	1,009.52-	54 11200 000								
	3731	873.81	.00	55 13100 000							
	249860	63.13	.00								
	250411	28.73	.00								
	250831	13.75	.00								
	250997	30.10	.00								
AU70 AUTOMATION D'AMOURS INC.											
31-05-17	5560	156.26-	54 11200 000								
	24168	156.26	.00	55 13100 000							
MUNI50 MUNICIPALITE DE SAINT-DONAT											
31-05-17	5561	1,983.79-	54 11200 000								
	3019	1,983.79	.00	55 13100 000							
ATEL50 ATELIERS DE RENOVATION RP LTEE											
31-05-17	5563	1,677.87-	54 11200 000								
	0760830	479.53	.00	55 13100 000							
	0760868	88.03	.00								
	0760869	505.89	.00								
	0760876	16.07	.00								
	0761037	81.59	.00								
	0761362	239.06	.00								
	0761425	38.46	.00								
	0761561	151.72	.00								
	0761635	24.12	.00								
	1071729	43.65	.00								
	1072107	9.75	.00								
FLEU50 FLEURISTE DESJARDINS ENR.											
31-05-17	5564	146.59-	54 11200 000								
	37837	72.43	.00	55 13100 000							
	39169	74.16	.00								
PLOM40 PLOMBERIE NICKEL INC.											
31-05-17	5565	237.82-	54 11200 000								
	680	237.82	.00	55 13100 000							
XERO50 XEROX CANADA LTEE											

DATE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS									
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET				
31-05-17	5566	172.33-	54 11200 000												
	F50922263	172.33	.00	55 13100 000											
CASS50 CASSE-CROUTE LA FRINGALE STE-ANGÈLE INC.															
31-05-17	5567	72.20-	54 11200 000												
	248	72.20	.00	55 13100 000											
GROU33 LE GROUPE GAZ-O-BAR INC.															
31-05-17	5568	1,470.53-	54 11200 000												
	8795	37.90	.00	55 13100 000											
	332769	589.49	.00												
	332992	156.36	.00												
	333432	47.72	.00												
	333434	639.06	.00												

	31 CHEQUES	54,091.06-			.00										
TOT. FACT.		54,091.06	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	54,091.06-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	54,091.06	
		*** TOTAL ***	.00	